



Voilà bientôt 3 mois que le nouveau Conseil municipal a été élu et que la nouvelle Municipalité a pris ses fonctions.

Les nouveaux Elus apprennent à travailler avec les services municipaux, découvrent leurs modes de fonctionnement et prennent connaissance des dossiers.

Cette nouvelle Equipe met en place ses priorités : l'entretien régulier du Bourg et des villages et les réponses aux demandes de nos concitoyens. Vous êtes nombreux à titre personnel ou collectif à solliciter les Elus et les services. Chaque demande reçoit et recevra une réponse, mais certaines sont prioritaires.

Sur le plan financier, le « stock » de factures impayées se résorbe mais la situation de trésorerie tendue reste notre préoccupation quotidienne.

Concernant les projets qui vont se réaliser prochainement : la construction de 8 logements pour personnes âgées et/ou handicapées à proximité du Champ de foire et l'aménagement de bureaux pour les services administratifs et sociaux dans l'immeuble vétuste situé à côté de l'Hôtel de Ville.

Comme vous le savez, le projet de complexe sportif est désormais abandonné. Néanmoins, le budget communal devra prendre en charge les frais de sondages

archéologiques des terrains et de dédommagement des agriculteurs exploitants soit 99 000 €.

Le projet de rénovation des équipements sportifs et de construction a été présenté à l'ensemble des clubs sportifs. Les actions en faveur de la jeunesse méritent d'être soulignées : fonctionnement du Conseil municipal des jeunes, création d'une page Facebook et mise en place d'une navette pendant les vacances pour permettre aux jeunes de rejoindre à Champcornu les locaux du « Rapido ».

En outre, le dispositif des rythmes scolaires initié en septembre dernier sera poursuivi dès la prochaine rentrée, après concertation avec les équipes enseignantes, les associations de parents d'élèves et la Municipalité.

Concernant notre action dans l'intercommunalité du Haut Val de Sèvre, vos Elus y sont très présents. Les projets d'agrandissements et d'implantations d'entreprises se poursuivent et nous félicitons les entrepreneurs d'avoir choisi les zones d'activités de La Crèche.

Enfin, grand bravo aux associations sportives, culturelles, sociales, au nouveau Comité des fêtes et aux écoles pour leur totale implication dans l'animation de la vie de notre Commune.

N'oubliez pas le grand rendez-vous de la Fête nationale du 14 juillet et profitez aussi, pendant ces prochaines vacances de moments de détente et de convivialité.

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

Les vacances de la jeunesse Créchoise



© Mairie de LA CRÈCHE

Le foyer Ados, «Le Rapido», situé à Champcornu ouvrira ses portes du 7 juillet au 29 août 2014. Tous les jours de 13h à 22h, l'équipe d'animation Elisabeth PELLEGEAIS, Amélie GOUSSEAU et Thierry MEUNIER proposera aux jeunes de 11 à 17 ans diverses activités :

- sur place : billard, babyfoot, ping-pong et bien d'autres jeux mis à leur disposition. Des soirées et des temps de repas type « barbecue » seront également organisés.
- hors du site : des activités type « lasergames » et parc aquatique.

Les activités multisports ne sont pas en reste avec la possibilité de découvrir le tir à l'arc, le canoë kayak et d'autres sports.

Nouveauté 2014 : la mise en place d'une navette sur le territoire Créchois

Désormais, l'ensemble des jeunes du territoire pourra se rendre au Rapido grâce à une navette municipale qui les amènera de leurs villages au Rapido en début d'après-midi (13-14h) et les ramènera chez eux en début de soirée (18h-19h). Ces navettes s'arrêteront dans tous les villages de LA CRÈCHE (Creuse, Villeneuve, Fenioux...).

Le plan des circuits avec les horaires d'arrêts des navettes, sera affiché dans l'ensemble des villages via les panneaux d'informations, sur la page facebook de la Commune ou encore le site internet www.ville-lacrecche.fr

Page Facebook

La page Facebook de la Ville de LA CRÈCHE fonctionne à partir du 1^{er} juillet pour, dans un premier temps, diffuser les informations à destination des jeunes qui pourront ainsi pleinement profiter de leur été.

Rendez- vous à la rentrée pour faire le point sur toutes ces activités.

Subventions

Cinéma - Subvention du Centre National du Cinéma : 9 000 €

Agenda 21 - Subvention du Conseil général : 1807 €

RD 611 - Dotation globale d'équipement par le Département : 12 720 €

La vie municipale

Délibérations du Conseil Municipal du 27 mai 2014



- Assainissement et Commune : adoption du compte administratif et du compte de gestion 2013, affectation des résultats de l'exercice
- Logement communal de la Poste
- Convention d'occupation précaire et fixation de la redevance
- Ribambelle - Tarifs 2014/2015 et demandes de subventions
- Relais d'Assistantes Maternelles - Renouvellement de la convention d'objectifs et financement
- Foyer Ado « Le Rapido » : convention de mise à disposition des locaux, tarifs saison 2014 et règlement intérieur
- Accueils périscolaires et restaurant scolaire : Quotients familiaux et tarifs 2014/2015
- École de musique : quotients familiaux et tarifs 2014/2015
- Assainissement : rapport d'activité 2013, constitution de servitude d'implantation de pompes de relevage des eaux usées
- Convention 2014 du Bassin de la Sèvre Niortaise - Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles
- SIEDS - Implantation place de la Gare d'une borne en charge pour les véhicules électriques et hybrides
- Travaux de démolition rue des Halles - Entreprise ADTP - Avenant n° 1.

Prochain Conseil municipal

Mardi 22 juillet 2014 - 20h30
Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera consultable sur les panneaux d'affichage dans les villages, en Mairie ou sur le site internet de la Commune à compter du vendredi 18 juillet.

Pour plus d'informations, le recueil des actes administratifs est consultable en Mairie. Vous pouvez également trouver le compte-rendu de cette séance sur le site de la Commune www.ville-lacreche.fr.

Elections sénatoriales le 28 septembre

Un Conseil Municipal s'est tenu à LA CRECHE le 20 juin dernier afin de désigner les 15 délégués municipaux et leurs 5 suppléants qui éliront le 28 septembre prochain les deux Sénateurs Deux-Sévriens

Délégués municipaux :

MATHIS Philippe - PORTIER Catherine - GIRARD Michel
HAVETTE Hélène - BONMORT Freddy - OMBRET Catherine

LEPOIVRE Bruno - GAUTIER Roselyne - VARENNES Jérôme
RITA CHEDOZEAU Fabienne - BUREAU DU COLOMBIER Gilles
PORTRON Nadine - PROUST Odile - GIRAUD Serge
ROSSARD Christine

Suppléants :

JOSEPH Gaël - FOUET Pascale
CAUGNON Dominique - PILLET Nathalie - VAL Alain

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Liste « Un cœur pour La Crèche »

Depuis la mise en place du nouveau Conseil Municipal, nous sommes six élus qui représentons 40 % des Créchois. Six élus qui participent aux commissions de la municipalité :

Odile PROUST : Affaires sociales, CCAS, EHPAD, personnes âgées, handicap, accessibilité.

Serge GIRAUD : Finances - urbanisme, développement durable, cadre de vie, agriculture.

Pierre ROBIN : Voirie, assainissement, réseaux, bâtiments - sports équipements sportifs, sécurité.

Alain VAL : Fonctionnement conseil municipal, ressources humaines, communication - Petite enfance, jeunesse, écoles.

Christine ROSSARD : Culture, animation, vie associative - Développement économique, commerce, artisanat.

Claude BUSSEROLLE : communauté de communes et plusieurs commissions.

Six élus, c'est peu pour se faire entendre, mais pour vous, qui nous avez donné votre confiance et votre soutien aux dernières élections municipales, nous restons à votre écoute.

Aussi, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : atoutcreche79@gmail.com afin de que nous nous puissions relayer vos remarques et suggestions.

Finances communales

Le Maire, à plusieurs reprises, en Conseil Municipal, a déclaré hériter d'une situation financière catastrophique. Nous nous inscrivons en faux sur ces affirmations. Le Maire annonce un déficit de 947 828,98 €, FAUX ; c'est un besoin de financement pour des opérations

prévues en 2013 qui se réaliseront en 2014 pour 1 014 372,00 €. L'art de la confusion continue. Il a décidé de missionner un cabinet afin de réaliser un audit financier, qui va tout de même coûter 12000 € à la collectivité alors qu'il a été annoncé la somme de 4000 € lors du conseil municipal du 29 avril 2014. Nous attendons avec un grand intérêt les conclusions de cet audit. Nous sommes cependant perplexes quant à l'objectivité des résultats, le payeur, étant la municipalité actuelle !!

Quant à la saisine de Chambre Régionale des Comptes par le Préfet sur l'insincérité du budget, hypothèse soulevée par le Maire et souhaitée par les deux équipes de l'opposition, attendons...

Projets 2013-2014

Nous restons attentifs et vigilants sur un certain nombre de dossiers. Ainsi nous relevons avec satisfaction que les efforts que nous avons déployé concernant l'aménagement de la cité (réfection et embellissement de l'avenue de Paris, travaux de la rue de la gare, construction de l'Habitat Protégé...) sont reconnus de tous et revendiqués par le Maire actuel dans les médias.

Nous voyons aussi que l'action que nous avons menée dans le cadre de l'intercommunalité pour le développement économique se poursuit. Les zones économiques voient l'implantation de nouvelles entreprises. Là aussi, s'accaparer le travail des prédécesseurs, c'est facile.

Par ailleurs, nous veillerons sur les projets qui ont mobilisé les Créchois tels que la réforme des rythmes scolaires, la place du sport, ainsi que la question du développement durable...

Liste « Citoyens, plus proches de vous »

Mes chers concitoyens, je souhaiterais vous parler ce mois-ci des points suivants :

1- Notre idée d'installer des bornes électriques pour les véhicules a été reprise par la majorité. Mais une question cruciale reste en suspens à laquelle je n'ai pas de réponse de M.MATHIS: qui sera ciblé par ses bornes qui seront situées au niveau de la gare et dont le temps de charge devrait être de 8 heures... Pour en savoir plus rendez-vous sur www.arnaudmichel.fr

2- Toujours sur les transports, nous avons proposé avec ma liste de revoir les transports et la fréquence en direction de Niort, notamment en proposant un partenariat avec le TAN. Il serait souhaitable que cette idée soit également reprise par la majorité car elle devrait intéresser beaucoup de personnes sur cette commune...

3- Déviation de la Crèche, contact pour en savoir plus gerard.flipot@wanadoo.fr

4- Enfin je vous avais parlé sur mon site de mon engagement contre un fléau qui touche bien trop souvent les femmes (mais pas uniquement) : le harcèlement. Je vous communiquerai bientôt sur mon site internet un lien où vous pourrez venir réagir ou témoigner. Et pourquoi pas proposer la constitution d'une association ?

Je vous souhaite de bonnes vacances...

Bien à vous, M. ARNAUD

Le Conseil Municipal des Jeunes



Le 27 mai, Philippe Mathis, Maire et Gaël Joseph, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse ont accueilli à l'Hôtel de Ville, Zoé Louis, Maire du Conseil Municipal des Jeunes et ses conseillers.

Le Maire a félicité les jeunes élus pour leur implication dans la vie citoyenne locale.

Satisfaits de leur mandat, les jeunes ont dressé un bilan positif des 2 années écoulées. Ils ont pris conscience de la complexité et de l'investissement nécessaire à la mise en place de projets. D'autant plus que les idées ne manquent pas : un point de vente de confiseries au cinéma, la création d'un journal du C.M.J, la journée des enfants, des rencontres intergénérationnelles, l'aménagement des aires de jeux des espaces publics et dans les cours d'écoles...

Philippe Mathis et Gaël Joseph ont exposé aux jeunes conseillers les objectifs et les modalités de fonctionnement souhaités par la Municipalité : la place cruciale de la parole des jeunes sur le territoire de la Commune, plus d'autonomie au C.M.J dans les prises de décisions, la gestion d'une enveloppe financière.

Les prochaines élections se dérouleront en octobre/novembre prochain. Un élargissement de la tranche d'âge sera réalisé car elles concerneront les élèves du primaire et du collège. Une partie des élus actuels a émis le souhait de se représenter sur un 2^{ème} mandat. Rendez-vous à la rentrée pour ces élections !

Habitat regroupé place du champ de foire



Ce projet, initié par l'ancienne Municipalité, va voir le jour à l'automne pour une durée de 18 mois de travaux. Il consiste en la construction d'une première tranche de 8 logements pour personnes âgées ou /et à mobilité réduite.

Cette phase comprend 6 appartements de type T1 et 2 appartements de type T2 avec un espace commun, 4 garages, et la voirie correspondante. La nouvelle Municipalité a décidé de rajouter une coursive éclairée et de remplacer les parcelles gravillonnées prévues initialement derrière les appartements par des parcelles enherbées.

Le coût total de l'opération s'élève à 1,5 million d'€ TTC, financé par des subventions, des prêts et une participation de la Commune à hauteur de 220 000 €.

Le dépôt des dossiers pour l'attribution de ces logements sera annoncé dans un prochain mensuel.

Les rythmes scolaires : bilan et perspectives

Depuis septembre 2013, les élèves des écoles primaires de la Commune bénéficient de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires décidée par le Conseil Municipal.

Cette organisation a fait l'objet de bilans réguliers entre tous les acteurs (enseignants, associations de parents d'élèves, Commune).

Parmi les points forts, il est noté l'allègement de la journée de temps scolaire de 45 minutes, la répartition du temps scolaire sur 5 matinées, la régularité sur la semaine des temps scolaire et périscolaire, la gratuité des temps d'activités péri-éducatifs et la diversité des propositions d'activités.

Pour les points de vigilance, les parties prenantes s'accordent à dire que la mise en place sur le site maternelle doit être plus récréative ; les enfants ont besoin de temps « calme » ; la sécurité des enfants est un axe prioritaire ; la communication en direction des familles doit être approfondie et la mutualisation des intervenants extérieurs est souhaitable.

Quant aux difficultés rencontrées, il est souligné la plage horaire trop courte pour espérer la mise en place d'activités « très construites »,



l'organisation de 45 minutes ne permet pas d'activités en dehors des enceintes scolaires, la mutualisation des locaux et du matériel, le coût financier supporté par la collectivité, le recrutement de personnels encadrants et le non-respect de la pause méridienne sur les sites de Chavagné et Boisragon.

La nouvelle Municipalité a pris note des bilans effectués et en application du décret paru le 7 mai 2014, a proposé une nouvelle organisation (deux fois 1h30 d'activités au lieu de quatre fois 45 minutes) dans la semaine.

Une enquête à destination des parents d'élèves (41% de participation) a montré que 53% des parents sont satisfaits de l'organisation 2013-2014 et 50% des activités proposées. Toutefois, 62 % d'entre eux ont trouvé judicieuse la nouvelle proposition. Cette dernière n'ayant pas reçu d'avis favorables unanimes lors des 4 conseils d'écoles extraordinaires et l'avis des associations de parents d'élèves étant divergeant, la Municipalité n'a pas demandé de dérogation pour une nouvelle expérimentation à l'Inspection Académique.

Toutefois, les difficultés rencontrées cette année obligent la Commune à redéfinir l'organisation des temps périscolaires.

Ainsi, les enfants qui resteront en accueil périscolaire (entre 16h30 et 18h30) goûteront vers 16h, un temps d'activités leur sera ensuite proposé en fonction de leur souhait (activités, temps calme, devoirs...). Les enfants qui resteront en garderie (ancien temps d'activités péri-éducatives entre 15h45 et 16h30) seront encadrés (activités, temps calme, devoirs...) en attendant leurs parents qui pourront venir les chercher entre 16h et 16h30. Le taux d'encadrement de ce temps de garderie sera défini en fonction du nombre d'animateurs que la Commune pourra recruter.

Une communication à destination des familles sera effectuée très prochainement afin d'évoquer plus précisément le dispositif mis en place dès la rentrée de septembre 2014.

Rappelons enfin que ce dispositif concerne plus de 500 élèves et que le coût pour l'année scolaire s'est élevé à 51 304 €, financé à hauteur de 25800 € par l'Etat et de 25 504 € par la Commune.

Les 10 ans du Jardin d'insertion

Le samedi 24 mai 2014, malgré le temps maussade, le Jardin du Côteau de Breloux, géré par l'association Aide en Créchois, a fêté ses 10 ans d'existence. L'objectif de ce chantier d'insertion est d'amener des personnes fragilisées à réfléchir à un projet professionnel et à retrouver un emploi grâce à un accompagnement personnalisé.

Outre la visite du jardin, de nombreuses animations, tant pour les adultes que pour les enfants, étaient proposées : achats de plants, observations des artistes peintres installés dans le jardin, sculptures de ballons, jeux musicaux, loterie du Patchwork, discussion autour du thème de l'art floral, tir à l'arc avec « Tir en Avant », « chorale Créchn'Do », chants des aînés des Rives de Sèvre et réalisation d'épouvantails qui aujourd'hui embellissent le jardin. A la mi-journée, un repas sous tivoли a été servi.

Cette manifestation a été un agréable moment de découverte pour les visiteurs, de reconnaissance pour les jardiniers par les nombreux compliments qu'ils ont reçus de la part de tous les visiteurs.

Les bénévoles de l'association et leur Présidente, Chantal ARDOUIN, ont également été mis à l'honneur par le Maire et la Municipalité.



© Mairie de LA CRECHE

Fête à l'école maternelle



© Mairie de LA CRECHE

La fête de l'école maternelle du Bourg s'est déroulée le 6 juin sous le soleil, à la grande joie des parents, des enfants et des enseignants. Le thème retenu pour cette édition était « Les Contraires ». Compliments aux enfants, aux enseignants, aux parents d'élèves pour leur participation.



© Mairie de LA CRECHE

« 6 heures roller La Crèche »

Le samedi 14 juin 2014 s'est déroulée sous le soleil la 6^{ème} édition des « 6 heures roller La Crèche » sur le site de Baussais. Cette année, 14 équipes étaient au départ, avec au total 55 participants... Journée bien remplie puisque trois courses se sont déroulées : une pour les 6-10 ans, une autre pour la section handisport et la dernière « les 6 heures » pour laquelle, Philippe MATHIS, Maire, a donné le départ et qui s'est achevée à 22 h.



© Mairie de LA CRECHE

L'association « Roller Créchois » a remercié les partenaires : la Commune, Atlansèvre et la Communauté de Communes, la société Eiffage, Fiée des Lois sans oublier tous les bénévoles qui ont œuvré à l'organisation de la journée.

Rendez-vous déjà pris pour la 7^{ème} édition !

La Ronde des Lavois : un succès confirmé

Une météo clémente, une organisation parfaite, une musique entraînante, tout était au rendez-vous le samedi 14 juin pour une « Ronde des Lavois » réussie. Après le départ donné par le Maire, Philippe MATHIS et le Président de l'USC, Yves VERGNE, au Stade Groussard, les quelques 1300 participants à cette 11^{ème} édition se sont élancés pour les 14 km à parcourir dans une ambiance détendue et gourmande. Félicitations aux marcheurs et à la centaine de bénévoles présents tout au long du parcours.

Audition de musique

S'est déroulée le 7 juin dernier, l'audition de l'Association Tempo Harmonie. Cette soirée a été organisée et programmée par le professeur Vincent ROY qui dispense des cours de piano, synthé, batterie et accordéon à des enfants et adultes, sur la Commune, et Pascal GEORGET qui donne des cours de guitare.



© Tempo Harmonie

Fête des voisins : rencontres et convivialité dans tous les villages !

La fête des voisins est une tradition bien ancrée dans les villages et quartiers de la Commune. Cette année encore, les habitants du quartier de la Gare, de Drahé et de Creuse se sont réunis dans le courant du mois de juin. Apéritif, repas, jeux ont ponctué ces moments de partage ! La Municipalité a contribué à l'organisation de ces trois journées par le prêt de matériels (tables, chaises...)



© Mairie de LA CRECHE

Une partie de palets entre voisins, Creuse le 22 juin

Commémoration du 18 juin

Suite à la lecture du message du Général de Gaulle et le dépôt d'une gerbe par le Maire Philippe Mathis, les représentants du Conseil Municipal des Jeunes Zoé Louis, Maire, Camille Guitard et Isaac Vittu ont rendu hommage à la mémoire des soldats morts pour la France.



© Mairie de LA CRECHE

Gala K'Danse

Environ 400 spectateurs ont assisté dans une ambiance festive le 14 juin dernier au Gala de l'association K'DANSE qui s'est déroulé salle de l'Hélianthe, sur le thème « Magiciennes et Sorcières ».



© Mairie de LA CRECHE

25 ans du club de scrabble Créchois

Le Club de Scrabble Créchois a fêté en juin ses 25 ans d'existence. La Présidente, Annick JAMONNEAU a salué la mémoire de ses prédécesseurs Mmes MINET et SABAUT. Elle a rappelé que malgré le nombre restreint d'adhérents (17), l'ambiance restait très festive lors des deux réunions hebdomadaires de l'association.

La partie amicale proposée aux 34 participants venus de toute la région pour l'occasion, s'est achevée sur un score de 1016 points en 20 coups. Le club reprendra ses activités en septembre.

Avis aux amateurs, la porte est grande ouverte !



© Mairie de LA CRECHE

Gala annuel du judo

Le gala annuel du Judo Club Créchois s'est déroulé le 20 juin dernier au Gymnase de Chantoiseau.

Son Président, Stéphane DIEUMEGARD, a présenté successivement chaque groupe de judokas par catégorie d'âge, à travers l'exécution de techniques de combats et a remis les nouvelles ceintures, symboles du passage au grade supérieur,

Le Président a enfin salué le dévouement et le travail des bénévoles et des judokas durant toute l'année scolaire.



© Mairie de LA CRECHE

Fête de fin d'année à l'école de Boisragon

Le vendredi 20 juin s'est déroulée la fête de fin d'année de l'école de Boisragon sur le thème du cirque.

Les élèves après avoir assisté à une représentation de cirque en début d'année et effectué un séjour au Centre équestre du Loup-Garou du 5 au 7 mai ont travaillé en français sur ce thème.

De nombreux parents et l'équipe enseignante étaient présents pour le spectacle.



© Ecole de Boisragon

21 juin : Fête de la musique EHPAD

Samedi 21 juin, c'était aussi la fête de la musique à l'EHPAD les Rives de Sèvre. Comme tous les ans, la chorale Crèche N'Do est venue offrir aux résidents son répertoire allant de la Renaissance à Aznavour. Une quarantaine d'ainés a écouté avec enthousiasme ces chansons « a capella ». La trentaine de choristes dirigée par Catherine HECQUARD s'est ensuite jointe aux aînés pour chanter cinq chansons dans un ensemble fort réussi et apprécié.

« On peut bien leur donner un peu de notre temps, notre récompense c'est leur participation. » ont indiqué les choristes après cette journée festive.

21 juin : Fête de la musique

Le nouveau comité des fêtes « LA CRÈCHE EN FOLIE » a organisé sa première manifestation conjointement avec la Municipalité pour la fête de la musique le samedi 21 juin, Place des Halles.

Dans une ambiance conviviale et festive, les Créchois, venus nombreux, ont pu apprécier la diversité du spectacle musical proposé par l'école de musique, la chorale Crèchen'do, et les groupes de jazz, rock et pop rock : Thomas Mayeras, Electric Blues Duo, Blagamija et Rock Weiss. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !



© Mairie de LA CRECHE

Le Carnet

Naissance

14 mai : Anouck LIZOT LEPINE

Baptême civil

31 mai : Malo FORTHIN

Mariages

31 mai : Frédéric DAVIGNAC et Marielle RICHARD
7 juin : Adrien FRADE et Coralie BONNET

Décès

19 mai : Jean-Claude BEAUCHAMP
26 mai : Maria SELIDONIO



L'équipe des espaces verts en pleine activité

Au sein des Services techniques de la Commune, 12 agents participent quotidiennement à l'entretien du domaine public communal. Durant la période estivale, 4 jeunes étudiants Créchois viendront renforcer cette équipe.

Un vaste champ d'actions pour ces agents :

- l'entretien des écoles, le mercredi durant la période scolaire.
- le fauchage des accotements (1 tour de la Commune en 4 semaines suivant les conditions météorologiques).
- la tonte et le traçage des terrains de football.
- la préparation des espaces publics pour les nombreuses manifestations du mois de juin (Ronde des Lavois, tournois...).
- la propreté de la voirie et des cours d'eau : création de nouveaux espaces verts, renouvellement des plantations.
- l'entretien des espaces naturels (mares, étangs, Ile de Candé...).

L'équipe des espaces verts est aidée par le C.A.T. de Niort, les ateliers protégés et l'association EIVE pour des opérations spécifiques de taille. Les équipes du Conseil général des Deux-Sèvres, quant à elles, interviennent hors agglomération, sur les routes départementales.



© Mairie de LA CRECHE

Point travaux

En raison de travaux de réfection des canalisations d'eau potable, la circulation des véhicules est interdite route de Fenioux et de Mons jusqu'au 11 juillet.

Apprenti en espace verts : offre de formation

Les Services techniques de la Commune recherchent un apprenti dans le domaine des espaces verts.

Candidature et envoi de C.V. avant le 21 juillet.

Renseignements : Service Ressources Humaines, Tél. : 05 49 25 50 54

« J'agis, je trie, je réduis... »



© Mairie de LA CRECHE

La déchetterie, située ZA les Groies Perron, est ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Elle est accessible à tous les Créchois sur présentation obligatoire d'une carte d'accès délivrée par le Syndicat Mixte à la Carte. Vous pouvez vous la procurer en remplissant le formulaire prévu à cet effet sur le site du SMC, www.smc79.fr ou en contactant directement le syndicat, Tél. : 05 49 05 37 10.

Les déchets acceptés :

Appareils électriques et électroniques (petits appareils, écrans et moniteurs, gros électroménager froid, gros ménagers hors froid), batteries, bois (naturel / traité), capsules Nespresso (St-Maixent-l'École/La Crèche), cartons, cartouches d'imprimantes, déchets non valorisés, déchets végétaux (facilement utilisables en compost ou paillage), gravats (hors La Mothe-St-Héray), huiles alimentaires, huiles mécaniques usagées, lampes / néons recyclum, métaux, piles / accumulateurs (privilégier les piles rechargeables), radiographies médicales (numériques ou argentiques), déchets spécifiques : produits d'entretien, de bricolage et de jardinage. EcoDDS.

Déchetterie : ZA les Groies Perron - 79260 LA CRECHE - www.smc79.fr

A la rencontre des aînés aux Rives de Sèvres

Judi 12 juin, les représentants de la Municipalité et du CCAS, en présence de membres de l'association des Fauvettes, ont offert un apéritif aux résidents de l'EHPAD. Philippe MATHIS, Maire, a exprimé son attachement aux aînés de la Commune.

Il a exposé les différents projets pour l'établissement notamment une rencontre avec l'office HLM pour le ravalement des façades et la mise en place du second ascenseur et la réfection du restaurant. Des rencontres régulières avec les résidents et le personnel seront réalisées afin d'être à leur écoute.



© Mairie de LA CRECHE

Des nouvelles de l'intercommunalité

A la suite de la cession de parcelles de terrains par la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre, plusieurs projets de construction sont en cours de réalisation sur les zones d'activités de La Crèche.

ZA BAUSSAIS :

- La Ligue Poitou-Charentes de basket-ball (terrain de 1200 m²) : construction du nouveau siège de la ligue (actuellement à Ménigoute) - 3 salariés.
- Etablissements VOILLARD (1200 m²) : construction d'un bâtiment avec partie bureau et stockage du matériel et des véhicules de la société (ramonage, entretien VMC...), 2 salariés.

ZAC CHAMPS ALBERT

- Entreprise DACHSER (terrain 44817 m² - bâti : 5079 m²) : création d'une plateforme logistique - 62 salariés.
- Société EXAPAQ (22 716 m² - bâti : 3500 m²) : construction d'un bâtiment de messagerie. Entreprise actuellement en location sur la zone du centre routier - 52 salariés.
- Société CD FROID (6 854 m² - bâti 800 m²) : construction d'un bâtiment industriel.

INTERCOMMUNALITÉ : Vie Économique

Implantation de la société BGN sur le site de la zone de Baussais



© BGN

BGN (baré - Grolleau - Nivault) a déménagé le 5 août 2013 son activité de construction métallique, menuiserie aluminium et métallerie pour s'installer à LA CRÈCHE avec ses 70 salariés. Cela fait maintenant 10 mois que la société exerce ses activités sur le pôle Atlansèvre où le choix de cette implantation a été stratégique.

En effet, la société BGN qui dispose de ses propres bureaux d'études et des ateliers de fabrication spécifiques à chaque activité, est également sur le terrain pour la mise en œuvre de ses fabrications.

« Indéniablement la proximité de l'autoroute A83 et du péage sortie n°11 permet la rapidité de livraison de fournitures comme l'expédition des produits finis », révèle M. Moulène, Pdg de la société BGN. Cette visibilité est également un atout commercial et le savoir-faire de la société est mis en avant avec un bâtiment servant de vitrine, diversité des matériaux et de produits employés pour la réalisation des façades ou des aménagements intérieurs, techniques de mises en œuvre.

Disposant d'une surface de 25 000 m², la construction représente 6 000 m² couvert avec un atelier de production de charpente métallique-

métalleuse entièrement équipé, un atelier de menuiserie aluminium autonome de 900 m² et un atelier de coupe-pliage. Un magasin d'accessoires et de quincaillerie pour son utilisation exclusive s'étend sur 400 m² avec quelques 5 000 références.

L'activité de la société s'exerce dans un rayon de 200 km dans des projets les plus variés tel que l'industrie (Poujoulat, Glasser, Psi, Deya...), la grande distribution (E. Leclerc, Système U...), le logement (Résidence Sociale Service, Habitat, Hlm...), le loisir (Parc du Futuroscope, salles de sport...), la santé (Hôpital de Niort, Chu de Poitiers, Ehpad...), l'automobile (Concessions et garages automobiles et motos, poids lourds), l'enseignement (écoles, collèges, lycées et universités), le tertiaire (bureaux, banques, assurances...), le commerce (magasin, zone commerciale, retailpark...), la logistique (bâtiment de stockage, plateformes de distribution...)

Les équipes de pose au nombre de 15, disposent chacune d'un véhicule entièrement équipé et assurent le montage des productions. « L'implantation du site de production permet également compte-tenu de la proximité des carrefours autoroutiers de nous rendre rapidement sur tous nos chantiers », précise le PDG de la société BGN.

La société BGN œuvre également en faveur de l'environnement puisqu'elle s'est équipée d'une cabine de traitement de surface employant de la peinture à l'eau (sans solvant). La conception des bâtiments a été réalisée avec la même optique avec des bureaux répondant à la réglementation RT 2012 et les ateliers de production à la réglementation RT 2005.

Le confort de travail a été lui aussi pensé avec dans les ateliers comme dans les bureaux, l'emploi de produits phoniques permettant d'améliorer l'acoustique.

L'aménagement extérieur avec quelques 6 000 m² de voirie et parking a été traité suivant les spécifications du cahier des charges Atlansèvre.

BGN, 10 rue Jacques Cartier - ZA de Baussais - 79260 LA CRÈCHE
www.bgn-sa.com

Le Relais Services Publics

Le relais services publics est un lieu d'accueil local pour vous aider dans vos démarches administratives (inscription Pôle Emploi, demande d'allocation, télécandidature, impression attestation CAFR, simulation d'aide au logement...). Deux conseillères sont à votre disposition, du lundi au vendredi, sans rendez-vous, pour vous aider dans votre recherche d'emploi et de formation ou vous conseiller sur la validation des acquis de l'expérience.. Un espace internet est également accessible de 9h à 12h du lundi au vendredi.

Relais Services publics : 7 boulevard de la Trouillette - 79400 Saint Maixent l'Ecole - 05 49 76 79 44 - rsp@cc-hvs.fr

Bibliothèque intercommunale

1, Rue des Ecoles-79260 LA CRÈCHE - 05 49 05 36 09 - mail : biblio-lacrecche@cc-hvs.fr - blog : leblogdesbibs@laposte.net

Horaires d'été : du 8 juillet au 31 août:

Mardi : 10h-12h30 et 14h-16h - Mercredi : 11h-14h - Jeudi : 10h-12h30 et 14h-16h - Vendredi : 11h-14h - Samedi : 9h30-12h30

La bibliothèque de LA CRÈCHE sera fermée du 28 juillet au 18 août 2014.

Profitez de l'été pour faire le plein de lecture et empruntez jusqu'à 12 livres par carte jusqu'au 31 août !

Exposition

L'exposition prêtée par la Bibliothèque Départementale des Deux-Sèvres « Romans de Course » sur le sport à travers la littérature est à découvrir jusqu'au 15 juillet à la bibliothèque de La Crèche.

Lecture et musique pour cet été :

- « Le prisonnier du ciel » de Carlos Ruiz Zafón pour retrouver les héros de « l'Ombre du vent ».
- « Des enfants trop parfaits » de Peter James : un polar sur les dangers de la manipulation génétique.
- « Chat noir » de Yann Darko : un roman d'aventure médiéval pour la jeunesse.
- « Burn », l'album pop-folk des Cats on Tree.
- « La colonne » de Christophe Dabitch, une BD inspirée d'un fait réel, sur la colonisation française en Afrique à la fin du 19^{ème} siècle.

Agenda de la Ville

Courses des Chemins du Roy

Dimanche 6 juillet à Ste Néomaye

- Parcours nature de 14 et 25 km à 9h
- Randonnée pédestre de 11 km à 8h30

Organisé par le Spiridon Créchois.

Thé dansant

Dimanche 6 juillet

Salle de l'Hélianthe

Organisé par le Ptit Bal Créchois

Le chantier international des jeunes volontaires

du 12 juillet au 2 août

lieu dit «les Brangeries»

Ce chantier permettra de restaurer le mur de pierres sèches en bordure de la D7 lieu dit «les Brangeries» (après le pont de la Chamoiserie en direction de Boisragon).

Les jeunes volontaires seront accueillis par le Maire lors de la fête du 14 juillet.

Les détails du repas international seront communiqués ultérieurement via le site internet de la Commune.

Le chantier est ouvert au public ; alors n'hésitez pas à vous arrêter pour échanger avec eux.

Et si vous souhaitez héberger un de ses volontaires, contacter la Mairie Tél. : 05 49 25 50 54.

Fête du 14 juillet

A partir de 12h

Stade Groussard

Pique-nique, concours de pétanque, activités pour les enfants, spectacle, bain mousse, soirée dansante, feu d'artifice à 23h30.

Organisé par le Comité des Fêtes « La Crèche en folie » et la Municipalité. (Encart ci-joint)

Plan d'eau Cherveux St-Christophe

Site de loisirs et de détente en accès libre 7j/7

Baignade autorisée - aire de jeux aménagée pour les enfants

Zone de pêche - buvette - camping

Informations : 06 31 55 11 06

Tournoi annuel de Tennis

Du 28 juin au 14 juillet prochain

Salle de tennis

Inscriptions pour la nouvelle année les 6 et 13 septembre de 10h à 12h30

Contes en Chemin

samedi 19 juillet à 21h30

Stade Breloux sous le cimetière des Charles
Le spectacle vivant proposé s'intitule «Métisse» avec Pierre Deschamps et Lamine Diagne.

Réservation et renseignements
Tél. : 05 49 76 29 58

Programme sur www.cc-hautvaldesevre.fr
(rubrique culture)

Groupe Folklorique « Le Chaleuil du Pays Niortais »

Samedi 19 juillet à 15h

Goûter offert par l'association Les amis des Fauvettes. Résidence Les Rives de Sèvres

Aide aux démarches administratives

Par l'association Accord

Mardi 22 juillet de 19h à 20h

Mardi 26 août de 19h à 20h

Salle des Halles

Renseignements 06 89 74 51 88

Loto

Mercredi 20 août à 15h

par l'association les amis des fauvettes

Résidence Les Rives de Sèvres

Tour international du Poitou Charentes Cycliste

Dimanche 27 août

passera dans notre Commune rue de la Pyramide Route de Cherveux

La caravane passera à 13h50

www.tour-poitou-charentes.com

Inscriptions scolaires

Jeudi 28 août

de 9h à 16h

Ecole maternelle

Inscriptions Yoga

Samedi 30 août entre 10h à 12h

Salle de Champcornu

Reprise des cours le 3 septembre 2014

Renseignements Tél.: 05 49 73 28 64
06 12 41 29 09

Inscriptions Chant Choral

Mercredi 3 septembre

Contact : 05 49 25 13 19 (C. Hecquard) ou 05 49 25 04 18 (M. Guilhem)

Répétitions tous les mercredis de 20h30 à 22h30 - Maison des Associations à Champcornu

Inscriptions Judo

Mercredi 3 septembre de 14h à 17h

Salle du judo - Gymnase de Chantoiseau

Dimanche 7 septembre de 10h à 12h sous les halles (pendant le marché)

www.judoclubcrechois.clubeao.com

Inscriptions K'danse

Mercredi 10 septembre à partir de 14h

Champcornu

Reprise des cours le 15/09

Fête des Rives de Sèvre

Samedi 6 septembre à 15h

- Résidence Les Rives de Sèvres

Inscriptions roller Créchois

Samedi 13 septembre à 13h45

Gymnase de Chantoiseau

- Pour tous les débutants/école de patinage :
- Section artistique : mercredi 10 septembre à 10h30

- Section adultes : lundi 8 septembre à 20h15

- Section course : samedi 13 septembre à 15h

- Section freestyle : samedi 13 septembre à 13h45

Initiation à la marche nordique

Dimanche 14 septembre

Stade de Breloux - Champcornu

1^{ère} initiation à 9h

2^{ème} initiation à 14h

Prix 10 €

Inscriptions : www.nordic-club-crechois.org

Clôture des inscriptions le 10 septembre

Associations Créchoises : Cette rubrique est mise à votre disposition pour informer les Créchois de vos manifestations. N'hésitez pas à transmettre vos informations par mail ou par courrier au Pôle Communication - 97 avenue de Paris - 79260 LA CRECHE - direction-secretariat@ville-lacreche.fr le 15 du mois pour une parution un mois et demi après.

Centenaire de la guerre 14-18 : appel aux prêts et aux dons des Créchois !

La Commune de LA CRÈCHE, en collaboration avec les associations d'anciens combattants, les écoles de la ville, des historiens et des associations locales commémoreront le 100^{ème} anniversaire du début de la Première Guerre mondiale. Une série de manifestations sera organisée à partir de novembre prochain. Les Créchois (particuliers, associations...) qui souhaitent contribuer à la réalisation de ce projet en confiant à la Municipalité des documents qu'ils détiennent (lettres, cartes postales, carnets de « Poilus » ou journal tenu pendant la guerre, au front ou à l'arrière ou encore des photographies) ou en proposant des animations, peuvent se rapprocher du Pôle Communication ou des archives municipales Tél.: 05 49 25 50 54 avant le 10 septembre 2014.